Image not found or type unknown

Succession de ma grand mère

Par **MMIGNONET**, le **17/07/2009** à **16:30**

Bonjour,
Le notaire qui a vendu la maison de ma grand-mère s'est trompé dans le calcul de la répartition du prix de vente de la maison, erreur qui est survenu suite qu'après avoir déduit la part de mon père (décédé), le solde à de nouveau était divisé par sept (car 7 enfants) au lieu de six. il me réclame la somme de 4133 EUROS.
De plus, ma tante réclame à son tour un remboursement de 296,80 euros qui correspondrait aux frais funéraires de mon grand père décédé en 2001. dois les payer?
Pouvez m'aider, je trouve tout cela bien cavalier.

Par avance merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés